



PROCES VERBAL **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **D'INITIATIV'RETRAITE ALSACE**

Du 3 avril 2025

à la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin à Sainte Croix en Plaine (68)

A 10 h, M. Raymond CLEMENT, président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire d'INITIATIV'RETRAITE ALSACE (IR ALSACE) qui va statuer sur l'exercice 2024.

Il salue les membres présents et les remercie de leur attachement à l'association.

Il salue particulièrement M. Daniel CRANCE administrateur fédéral et adhérent de IR Haute Marne.

Il salue également MM. MULLER et RIZZO de MUTUALIA, qui vont intervenir en fin d'assemblée

Il excuse différentes personnes invitées qui n'ont pas venir à l'AG, ainsi que Mme Tuchscherer et M. Wohlhuter, administrateurs à l'IR Alsace

Il remercie les dirigeants de la Chambre d'Agriculture pour la mise à disposition des locaux.

Constitution du bureau : Mme Claudepierre et M. Werner, secrétariat assuré par Ernest Freyburger

Le quorum est atteint ; 200 présents ou représentés (quorum = 1/5 des adhérents soit 175)

Le Président évoque MM. Robert YORDEY et Pierre HUMAN, administrateurs à l'IR Alsace, décédés dernièrement. Il demande une minute de silence.

Puis il passe à l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26.03.2024

Le PV a été adressé à l'ensemble des adhérents avec l'invitation à l'Assemblée Générale. A la demande du Président de l'AG, aucune question ni opposition n'est soulevée. Par conséquent, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Le secrétaire présente le rapport d'activité de l'année 2024.

En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises et le bureau 3 fois.

Les points importants à retenir :

- Le 26 mars s'est tenue à Schiltigheim l'AG ordinaire validant les activités de l'exercice 2023.
- Poursuite de la révision du site Internet et de la présence sur les réseaux sociaux (Facebook)
- Ouverture du chantier de mise en place du prélèvement automatique des cotisations. Envoi de courriers d'adhésion à cette procédure avec une réponse positive de plus de 60% des adhérents. Le 1^{er} prélèvement s'est déroulé début 2025, avec un succès quasi-total. Remerciements à Marianne HOBEL qui a pris en charge avec succès ce dossier.
- Transmission des informations Atout Age aux adhérents
- Validation de la sortie proposée par la commission animation : visite de la Cité du Train à Mulhouse, suivie du déjeuner à l'Auberge du Zoo.
- Validation des 2 bulletins d'information parus en 2024.

En outre, différents membres du Conseil d'Administration ont participé aux réunions des Initiativ'retraite sœurs de la région Est, ainsi qu'à celle de la FRANE et de la Fédération Nationale.

Effectifs :

L'année 2024 a vu l'adhésion de 65 nouveaux membres, le nombre total d'adhérents à IR Alsace au 31.12.2024 s'élève à 875 membres, après prise en compte de différents départs suite à décès ou démission, ainsi que des radiations suite à refus de payer les cotisations. En prenant en compte les membres de l'Amicale des retraités de GROUPAMA, associés à IR Alsace, le nombre d'adhérents dépasse le chiffre de 1000 personnes.

En l'absence de commentaire et question, le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Le Président, après avoir évoqué la situation politique en France et à l'international, rappelle qu'INITIATIV'RETRAITE a toujours pour objectif premier la défense du pouvoir d'achat des retraités. Alors que diverses voix se font entendre concernant la situation financière des retraités, il rappelle, chiffres à l'appui, que contrairement aux dires de certains, les retraités ne sont pas nantis, et que nous allons nous battre par le biais de la CFR. Il réaffirme la solution de retraite universelle, avec un système à points comme les retraites complémentaires. L'association ne demande pas un traitement de faveur en tant que retraité, mais seulement à être traité de façon équitable.

Concernant MUTUALIA, il précise que le contrat signé par la FRANE répond à notre demande étant le seul à proposer un contrat groupe à des retraités. Il insiste sur le fait que la radiation du contrat groupe d'un adhérent ne doit pas appeler à demander la radiation à notre association : on reste adhérent pour pouvoir bénéficier des autres avantages, mais surtout en soutien du groupe IR Alsace

Au niveau des partenaires, Daniel CRANCE évoquera l'ensemble des partenariats en place au niveau national dont peut bénéficier chaque adhérent

Il informe l’assemblée de la mise en route du SEPA (opération de prélèvement des cotisations, ce qui décharge grandement les personnes de l’association chargées de l’encaissement des chèques bancaires

Il rappelle à l’assemblée que différents membres du CA représentent l’IR Alsace dans les structures régionales ou locales dans les domaines médicales et médico-sociales, tels que les hôpitaux et les EHPAD, ainsi qu’au CDCA

Il termine son rapport en remerciant l’équipe des administrateurs qui l’entoure pour le bon fonctionnement de l’association.

Bilan financier

M. François SCHMITT, trésorier, présente les comptes de l’exercice 2024 qui se soldent par un résultat positif au 31/12/2024 de 2425.66 €. Il rappelle que la cotisation de 25 € comporte l’abonnement au « Chêne Vert » et les cotisations à la Fédération Nationale INITIATIV’Retraite, et à la FRANE (Fédération Régionale des AROPA du Nord Est). A ce sujet, il informe l’assemblée que la Fédération Nationale d’IR a décidé l’augmentation du prix de sa cotisation de 1€ et de l’abonnement annuel du « Chêne Vert » de 1€ également. A ce titre, l’IR ALSACE proposera une augmentation des cotisations annuelles.

Aucune précision n’étant demandée, le rapport financier est adopté à l’unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes-Quitus au Trésorier et au CA

M. André MALDONADO, vérificateur aux comptes, lit la déclaration qui fait état des contrôles effectués et informant l’Assemblée avoir eu accès à tous les documents nécessaires à la vérification. Aucune anomalie n’ayant été constatée, il demande que l’Assemblée donne quitus au trésorier et au Conseil d’Administration, ce qui est accepté à l’unanimité.

Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes

Sur proposition du Président, les vérificateurs aux comptes pour l’exercice 2025 resteront les mêmes et seront M. André LAUG et M. André MALDONADO. Aucune autre candidature n’étant signalée, la proposition est adoptée à l’unanimité.

Fixation des cotisations

Suite à l’augmentation de 1€ de l’abonnement au magazine « Le Chêne Vert » ainsi que de la cotisation fédérale, il est proposé de fixer la cotisation annuelle pour 2026 à 27€ pour l’adhérent seul et à 44€ pour le couple d’adhérent (1 seul magazine « Le Chêne Vert »)

Ces propositions sont validées à l’unanimité moins 1 voix contre.

Renouvellement partiel des membres du Conseil d’Administration

Conformément à l’article 6 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d’Administration :
Les sortants sont :

- Ernest FREYBURGER
- Jean Paul HEITZ
- Denis HILD
- Aimé LICHTENBERGER
- Dorette TUCHSCHERER
- Daniel WOHLHUTER

qui demandent le renouvellement de leur mandat

Le Président présente un nouveau candidat au CA : Gilles CHANDUMONT, Directeur retraité de la MSA Lorraine, domicilié en Alsace

En l’absence de manifestation d’autres candidats, le renouvellement est acté par l’Assemblée Générale, ainsi que la nouvelle candidature.

Plus aucune question ni précision n’est évoquée, le Président clôt l’Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants.

Puis, le président passe la parole aux intervenants :

M. Jean Paul HEITZ, en l’absence de Mme Dorette TUCHSCHERER, relate le déroulement de la dernière sortie à la Cité du Train à Mulhouse, et fait état de la satisfaction des participants à cette journée. Une vidéo présentant cette sortie, réalisée par René WELMELINGER est projetée.
En 2025, le projet de la journée de convivialité prévoit la visite de « Strasbourg insolite » avec un tour en bateau. La date et le détail de la sortie seront transmis aux adhérents en temps utile.

M. Daniel CRANCE, administrateur à la Fédération Nationale des IR, présente les différents partenariats dont peuvent bénéficier les adhérents, avec un focus sur la carte Butterfly qui donne accès à des tarifs privilégiés auprès de nombreux partenaires pour un coût de 3€ par an.

MM. Emmanuel MULLER et Julien RIZZO, de Mutualia Territoires Solidaires sont revenus sur les contrats d’assurance complémentaire santé dont peuvent bénéficier les adhérents d’Initiativ’Retraite Alsace, relatant différents aspects et répondant aux questions des adhérents présents.

Après avoir remercié les intervenants, le Président invite l’assemblée à passer à table pour le déjeuner convivial. Il précise que l’apéritif est payé par la Chambre d’Agriculture et le vin au repas est offert par la cave vinicole de Beblenheim.

A Sainte Croix en Plaine, le 3 avril 2025

Raymond CLEMENT
Président

Ernest FREYBURGER
Secrétaire